

## Brevet Initiateur Mobilité à Vélo (IMV) entre le 24-26 avril 2019 CHALON-SUR-SAONE

La Formation au Brevet Initiateur mobilité à vélo (Brevet IMV) est proposée par l'Espace PaMA selon [la méthode de la FUB - Fédération des Usagers de la Bicyclette](#).  
Accueil et lieu d'examen: Vélo-école de l'Espace PaMA, rue Raoul Ponchon, 71100 Chalon-sur-Saône  
[Trajet prévu depuis Veloyo Oyonnax](#):

**Finalité du Brevet IMV:** savoir motiver et guider un public à se déplacer à vélo pour tripler la part modale des cyclistes au quotidien en France, d'ici 2024.

### Contexte

Les déplacements à vélo en milieu urbain sont actuellement dans une phase de forte croissance. Ce développement entraîne des besoins de formation à la pratique auprès de publics divers. De plus en plus d'acteurs impliqués par cette thématique souhaitent aujourd'hui professionnaliser leur démarche et améliorer ainsi la qualité de transmission de ces compétences.

Dans le cadre du référentiel national "Apprentissage de la mobilité à vélo" établi par l'Instance de Coordination de la mobilité à vélo, composée de la [FUB](#), la [FFCT](#), le [CVTC](#), le [SNMCE](#) et la [CIDUV](#), il nous semble important de proposer cette action pour bien connaître le cadre des Mobilités Actives. Vous êtes éducateur, animateur, bénévole, force de l'ordre, responsable auto-école... vous souhaitez développer l'apprentissage du vélo en ville comme moyen de déplacement au quotidien, vous souhaitez diversifier les activités de votre structure ? Le stagiaire sera amené à animer des séances d'initiation et d'éducation à la pratique du vélo en ville.

**Objectif général du Brevet IMV** Acquérir les compétences d'accueil, d'initiation, d'accompagnement et de conseil des déplacements à vélo auprès de différents publics.

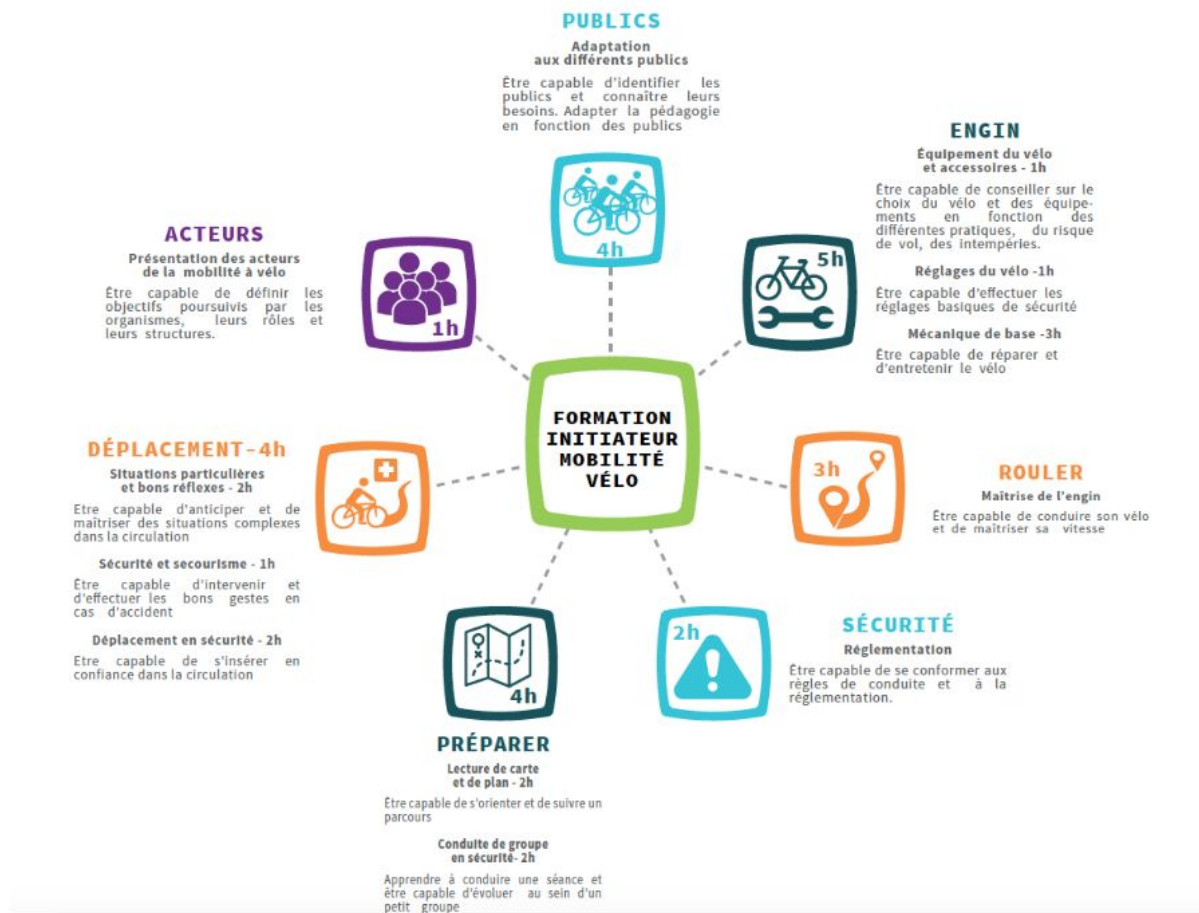
**Objectifs opérationnels du Brevet IMV** Concevoir et animer des séances d'apprentissage à l'usage de la bicyclette. Encadrer un groupe à vélo. Connaître les réglages base du vélo ainsi que les équipements adaptés et savoir transmettre ces connaissances.

**Objectifs complémentaires du Brevet IMV** au référentiel IMV (24H). Savoir circuler en milieu peu dense. Comprendre le potentiel du Partage (We-Share). Pouvoir répondre aux freins à la mobilité active. Découvrir des services vélo de l'économie circulaire et se rendre compte des possibilités du vélo utilitaire.

L'Espace PaMA, association 1901 à [vocation SCIC](#), membre de la FUB et l'[Heureux Cyclage](#) agit pour la promotion et la défense du cycliste au quotidien depuis Chalon-sur-Saône au coeur logistique de la France, une [ville cyclable type F Défavorable](#) sur le baromètre apparu en 2018. Notre structure promeut l'utilisation du vélo au quotidien et agit pour faciliter les déplacements des cyclistes. Notre expertise est reconnue par les institutions, notamment pour apprendre aux adultes et aux enfants à faire du vélo en ville. Nous visons 10% de cyclistes au quotidien en 2020 dans un esprit de partage et avec priorité aux plus vulnérables utilisateurs de la route. L'Espace PaMA est membre du Conseil Citoyen avec son siège dans un quartier priorité de la ville. Nous accompagnons des services civiques et des stagiaires éducation mobilité à vélo. L'Espace PaMA est contre le solo-voiturisme et toutes les formes plus polluantes Co2/km. [Lire Qui sommes - nous? Cliquez ici](#).

Programme de la formation d'après le référentiel national (24h) :

- Référentiel / Programme de formation :



**Les acteurs et les publics**

- Connaître et savoir présenter les acteurs de la mobilité à vélo
- Identifier les besoins des différents publics et adapter la pédagogie

**Le vélo**

- Conseiller sur le choix du vélo, les équipements et accessoires
- Effectuer et transmettre les réglages basiques de sécurité et l'entretien courant du vélo

**Rouler**

- Initier le public à la conduite du vélo, la maîtrise de la vitesse et la cohabitation avec les autres usagers

**La sécurité**

- Transmettre au public la connaissance de la réglementation et les règles de conduite

**Préparer**

- Savoir élaborer un parcours
- Conduire une séance et encadrer un groupe

**Se déplacer**

- Être capable de réagir correctement en cas d'accident
- Transmettre au public l'insertion en confiance dans la circulation
- Initier le public aux bons réflexes dans les situations particulières

**Evaluation** Savoir évaluer sa pratique, un apprenant en début, milieu et fin d'initiation

## Brevet Initiateur Mobilité à Vélo (IMV) entre le 24-26 avril 2019 CHALON-SUR-SAONE

### Délivrance de l'attestation

Une attestation de formation sera délivrée à l'issue du stage sous les conditions suivantes :

→ Présence et participation aux temps de formation

→ Réussite au QCM

→ Attitude durant les temps pratique avec mise en situation lors d'une vraie vélo-école

(constatation de non mise en danger des publics, stagiaires et encadrants)

**Supports pédagogiques :** Mobivélo, espace de travail en ligne avec Fiches de programmation, Guide IMV Place au Vélo, Guide Méthodologie (FUB), Préparation d'une séance (IFV), Projet Pédagogique Espace PaMA

**Moyens :** Salle de formation avec Wifi, atelier mécanique et outillage, parc de vélos pour toute utilisation urbaine, matériel pédagogique (plots, cônes, bandes, feux tricolores), piste en milieu fermé, trousse de secours, casques, gilets « vélo-école »

### Organisation de l'action de formation :

La formation aura lieu du mercredi 24 avril au vendredi 26 avril 2019 à la Vélo-Ecole de l'Espace PaMA, rue Raoul Ponchon à Chalon-sur-Saône. Elle est organisée pour un effectif de 8 stagiaires maximum.

### Formatrice :

Judith UN, propriétaire d'ECOMMoBILE CONSEIL et fondatrice de l'Espace PaMA, titulaire d'un CQP EMV Educateur Mobilité à Vélo, coordonne depuis 7 ans les actions de la vélo-école. Elle a créé, mis en oeuvre et développé la Vélo-école des associations FUB VélosurSaone et l'Espace PaMA. Elle est prestataire de formation, elle accueille des stagiaires EMV, accompagne des Service Civiques, elle est Coach de Conscience Créative et elle est déléguée des sociétaires de la MAIF.

### Prérequis et niveau de connaissances préalables nécessaire :

- Avoir minimum 18 ans au premier jour de la formation
- Avoir une bonne maîtrise de la conduite du vélo en milieu urbain
- Connaître les règles du code de la route et notamment celles spécifiques aux cyclistes
- Avoir depuis moins de 5 ans le Certificat Prévention et Secours Civique niveau 1 (PSC1)

**Conditions matérielles particulières:** il faudra apporter un casque, un smartphone ou notebook sera pratique et un sac à dos.

### Frais pédagogiques :

- 450 € pour ceux sous convention de formation professionnelle (CPF ex DIF, renseignements à prendre auprès de votre OPCA, [pensez à créer votre compte CPF](#), obligation légale depuis 2015)
- 400 € pour les bénévoles adhérents d'une association FUB (sur attestation) et à jour de cotisation avec une remise de 70€ si il y a plusieurs membres d'une même association.

⇒ **10% du prix sera versé à l'Espace PaMA, porteur de l'activité Formation au Grand Chalon**

### Frais annexes :

Hébergement, restauration et déplacements à la charge du participant. L'hébergement sera sur base de partage (warmshowers, avec l'habitant membre de notre association). Si vous voulez rester dans un hôtel avec une réduction pour des associations, nous recommandons [l'hôtel Campanile juste en face](#) de la vélo-école. Frais annexes Hébergement, restauration et déplacements à la charge du participant (prise en charge possible par OPCA pour les salariés).

## Brevet Initiateur Mobilité à Vélo (IMV) entre le 24-26 avril 2019 CHALON-SUR-SAONE

### Assurances :

En France et en dehors du transport public sur la voie et terrains publics, ESPACE PaMA a une assurance RC-Pro , N° de sociétaire 4160241K à la MAIF pour accompagner les participants en mode actifs.

### Date limite d'inscription :

17 avril 2019. Nombre de places limité à 8 stagiaires maximum. Formation assurée dès 2 stagiaires.

**Inscription validée à réception du bulletin d'inscription et devis signés. Ceci avec le règlement par chèque et attestation PSC1 à retourner à :** ESPACE PaMA 8 rue du Pont de Fer 71700

Chalon-sur-Saône [espacepama@gmail.com](mailto:espacepama@gmail.com)

**Dans le cadre de la formation professionnelle à E-COMMoBILE Conseil** 25 rue des Glycines 71100

Chalon-sur-Saône [ecommobileconseil@gmail.com](mailto:ecommobileconseil@gmail.com) Notre prestataire de formation agréé par la

[DIRECCTE DE LA REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE](#) sous le numéro DA 27 71 02584 71,

[datadocké](#) et labellisé Vélo-école [MCE](#). [OPCA pour des professions libérales, cliquez ici.](#)

Assurance : RC-Pro N°416428790005 chez GROUPAMA pour accompagner les participants en mode actifs. En dehors de la France cette assurance n'est pas valable. Renseignez-vous auprès de votre assureur pour bien vous couvrir.

**Interruption du stage :** Toute annulation doit être faite par écrit. En cas de désistement après le 20 avril mai 2017, une retenue de 100 euros sera effectuée par participant. À moins de 48h du démarrage de la formation, la totalité des frais pédagogiques sera due.

## Brevet Initiateur Mobilité à Vélo (IMV) entre le 24-26 avril 2019 CHALON-SUR-SAONE

### Bulletin d'inscription

Nom :

Prénom :

Fonction :

Structure de référence (asso FUB / centre d'animation, service Jeunesse, Vie associative... :

Etes-vous adhérent FUB : oui non      Etes-vous : salarié      bénévole

Adresse :

CP :

Ville :

courriel :

téléphone :

Je participe à la formation de formateurs d'Initiateurs Mobilité Vélo du 24 au 26 avril 2019 (3 jours / 24h).

Frais pédagogiques :

450€ prix net de taxes salariés, agents, auto-entrepreneurs, pôle-emploi

400 € prix net de taxes Bénévoles, particuliers membre de la FUB

(-70€ de remise par personne s'il y a plusieurs personnes de la même association)

⇒ **10% du prix sera versé à l'Espace PaMA, porteur de l'activité Mobilité à Vélo au Grand Chalon**

Je suis d'accord pour partager des modes d'hébergement: Warmshowers.org, Couchsurfing ou chez l'habitant membre d'une association FUB ou Système d'Echange Locale

Je m'occupe personnellement de mon hébergement.

Bulletin à retourner avant le 17 avril 2019 :

> par courrier : 8, rue du Pont de Fer 71100 Chalon-sur-Saône

> par courriel : [espacepama@gmail.com](mailto:espacepama@gmail.com)

Règlement :

Par chèque à l'ordre de Espace PaMA

Par virement

Signature et cachet de la structure et du stagiaire :